

## **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

(RÈGLEMENT DE ZONAGE)

Aux personnes intéressées

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit :

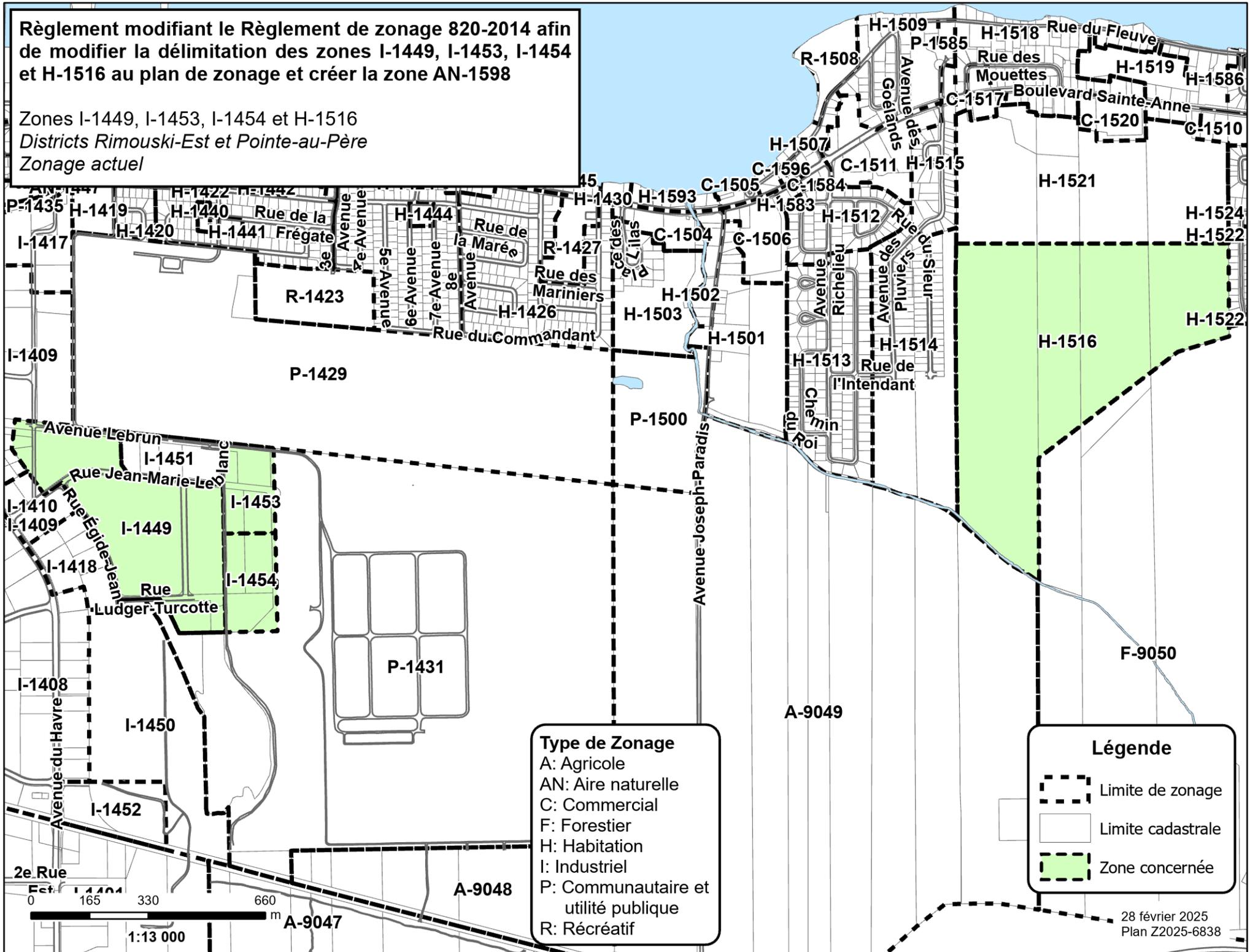
1. Lors de la séance extraordinaire du 5 mars 2025, le conseil municipal de la Ville de Rimouski a adopté un projet du Règlement modifiant le Règlement de zonage, afin de modifier la délimitation des zones I-1449, I-1453, I-1454 et H-1516 au plan de zonage et créer la zone AN-1598.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi 24 mars 2025**, à compter de **19 h**, en la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 205, avenue de la Cathédrale, Rimouski. L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de règlement, d'en expliquer les impacts et de permettre au conseil municipal d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
3. Le projet de règlement ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
4. Les zones concernées sont illustrées aux croquis ci-dessous.
5. Le projet de règlement peut être consulté de la façon suivante :
  - a) en personne, au bureau du greffier, à l'hôtel de ville, au 205 avenue de la Cathédrale, Rimouski, durant les heures habituelles de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h et le vendredi de 8 h 15 à 11 h 45;
  - b) par courriel, en faisant la demande :
    - par téléphone au **418 724-3125**;
    - par écrit à l'adresse [greffe@rimouski.ca](mailto:greffe@rimouski.ca).
  - c) au procès-verbal de la séance du 5 mars 2025, sur le site Web de la Ville, à l'adresse : [rimouski.ca/ville/democratie/ordres-du-jour](http://rimouski.ca/ville/democratie/ordres-du-jour)

**FAIT À RIMOUSKI, CE 6 MARS 2025**

(S) Julien Rochefort-Girard, avocat  
Greffier

**Règlement modifiant le Règlement de zonage 820-2014 afin de modifier la délimitation des zones I-1449, I-1453, I-1454 et H-1516 au plan de zonage et créer la zone AN-1598**

Zones I-1449, I-1453, I-1454 et H-1516  
Districts Rimouski-Est et Pointe-au-Père  
Zonage actuel

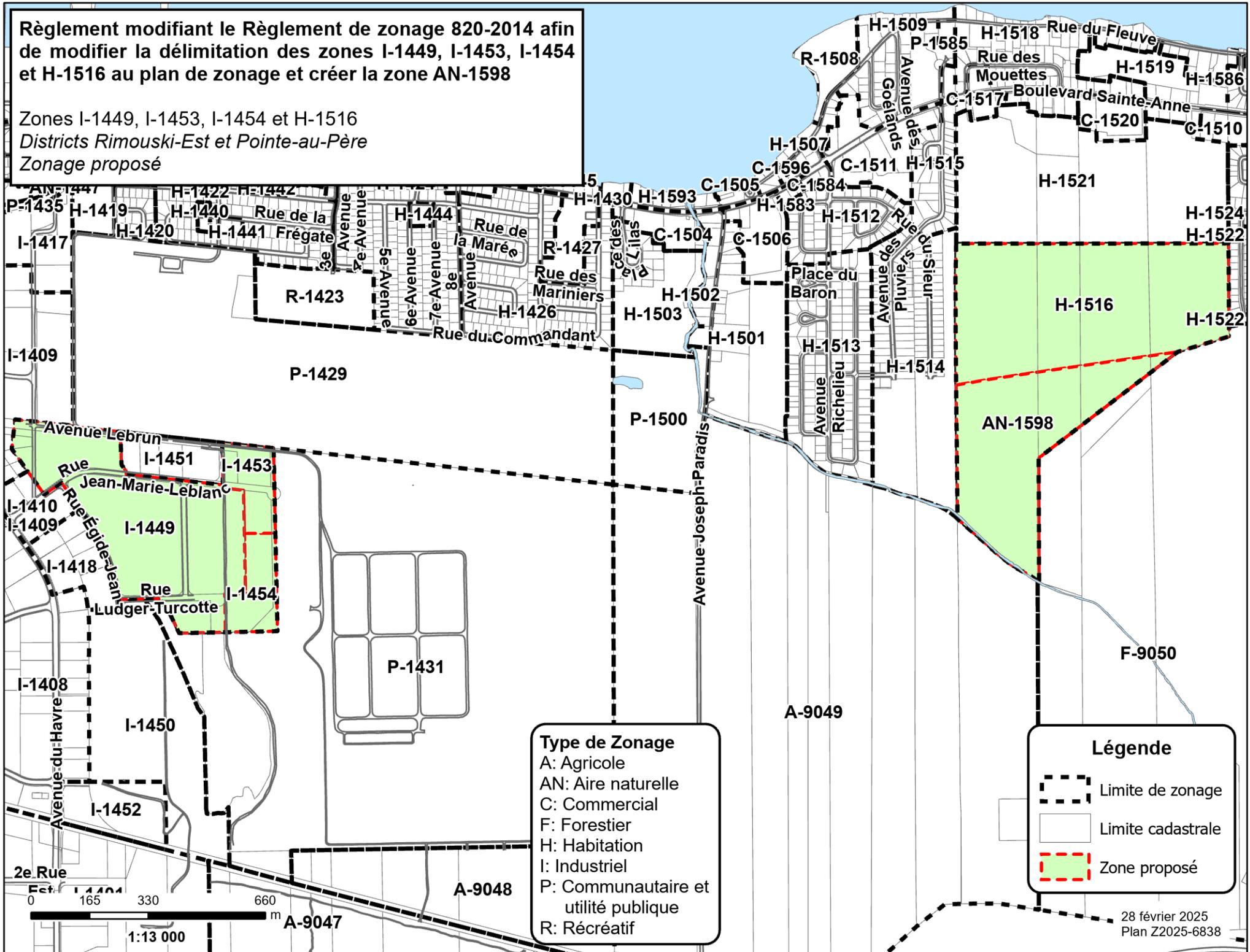


**Type de Zonage**  
A: Agricole  
AN: Aire naturelle  
C: Commercial  
F: Forestier  
H: Habitation  
I: Industriel  
P: Communautaire et utilité publique  
R: Récréatif

**Légende**  
 Limite de zonage  
 Limite cadastrale  
 Zone concernée

**Règlement modifiant le Règlement de zonage 820-2014 afin de modifier la délimitation des zones I-1449, I-1453, I-1454 et H-1516 au plan de zonage et créer la zone AN-1598**

Zones I-1449, I-1453, I-1454 et H-1516  
 Districts Rimouski-Est et Pointe-au-Père  
 Zonage proposé



**Type de Zonage**  
 A: Agricole  
 AN: Aire naturelle  
 C: Commercial  
 F: Forestier  
 H: Habitation  
 I: Industriel  
 P: Communautaire et utilité publique  
 R: Récréatif

**Légende**  
 [Dashed line] Limite de zonage  
 [Solid line] Limite cadastrale  
 [Green dashed box] Zone proposé